

années quatre-vingts, deux préoccupations communes — une récession persistante et des compressions budgétaires — donnèrent naissance à un houleux débat politique sur les avantages et la praticabilité pour le gouvernement de garder sous sa coupe des entreprises le plus souvent déficitaires. De tous côtés, des gouvernements, certains pour des raisons idéologiques (la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne Fédérale) et d'autres pour des raisons pragmatiques (l'Italie, la Suède, l'Espagne), annoncèrent leur intention de "dénationaliser", de "privatiser" ou de "rationaliser" les avoirs de leurs entreprises, soit par des mises en vente directe, soit en cédant une partie de leurs actifs ou en fermant les entreprises non rentables. Maintenant que la France, apparente exception à la règle, est gouvernée par un parti voué à la dénationalisation, on est en droit de se demander quel avenir est réservé aux sociétés d'Etat.

Un examen attentif des expériences britannique et française nous permettra d'évaluer et de démarquer les limites d'une politique interventionniste dans le cadre de l'économie capitaliste. Dans cette recherche globale de nouveaux moyens de relancer la croissance et de recréer un climat propice à la concurrence, la France et la Grande-Bretagne ont emprunté des voies opposées en ce qui concerne l'équilibre nécessaire entre les secteurs publics et privé et le rôle des sociétés d'Etat. Le Thatcherisme propose un idéal néo-conservateur: diminuer l'intervention de l'Etat et favoriser les forces du marché au moyen d'un programme complet de privatisation des sociétés d'Etat. Le Mitterandisme propose, pour sa part, une vision social-démocrate: élargir le rôle de l'Etat en acquérant des industries concurrentielles au niveau international, afin d'assurer un contrôle maximal sur le développement industriel. En se faisant simultanément les champions des deux approches radicalement différentes, la France et la Grande-Bretagne ont attiré l'attention du monde entier sur leurs expériences respectives et ils ont ainsi délimité les paramètres du débat actuel sur le rôle des sociétés d'Etat ailleurs dans le monde.

L'expérience française

L'avènement au pouvoir de la gauche française en mai 1981, avec l'élection à la présidence de François Mitterrand et d'une majorité socialiste à l'Assemblée Nationale, engendra la volonté politique nécessaire à la réalisation de la vieille promesse des nationalisations. Peu après la formation d'un gouvernement de coalition socialo-communiste, le premier ministre mit de l'avant une série de propositions afin d'étendre la mainmise de l'Etat sur les grands ensembles industriels et les banques, tel que prévu dans le "Programme Commun" qui liait les deux parties en 1972. En adoptant la Loi sur les nationalisations le 11 février 1982, le président Mitterrand fit preuve d'une part de rigueur idéologique et liquida une dette politique. D'autre part, il constitua ainsi le secteur d'entreprises publiques le plus important en Europe occidentale; entreprises dont le gouvernement promit de faire l'instrument-clé d'une stratégie industrielle qui devait sortir la France de la récession.